

# TRAME

## Appel à candidatures exceptionnel pour soutenir les artistes francophones

### Le programme

La crise du COVID 19 a bouleversé les conditions de la mobilité internationale. Face à cette situation, la Cité internationale des arts adapte ses programmes pour poursuivre sa mission d'accueil et d'accompagnement des créateurs du monde entier et de toutes disciplines.

En 2020, la Cité internationale des arts a lancé le programme « TRAME »\* à destination des artistes francophones du monde entier. Plus de 400 candidatures ont été reçues et 10 lauréats ont été sélectionnés par un jury pour réaliser des résidences au printemps et à l'automne 2020. La crise sanitaire et les restrictions de mobilité qui en découlent ont bouleversé le calendrier du programme : les lauréats seront accueillis entre janvier et mars 2021.

Les artistes et les professionnels de la culture étant particulièrement touchés par la crise actuelle et afin de poursuivre son soutien aux créateurs francophones de toutes disciplines dans le cadre de ses actions en tant que pôle de référence de la création francophone, **la Cité internationale des arts fait évoluer son action et lance une édition exceptionnelle du programme « TRAME » pour l'automne 2020.**

**Cette édition s'adresse aux artistes francophones de toutes nationalités, résidant dans les territoires ultra-marins et dans l'hexagone.** Cinq candidatures seront retenues pour une résidence à l'automne 2020 (octobre-décembre).

*\*Le programme « TRAME » s'inscrit dans les nouvelles actions menées depuis 2019 par la Cité internationale des arts, désignée pôle de référence de la création francophone par le Ministère de la Culture aux côtés de La Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon – Centre national des écritures du spectacle et Les Francophonies – Des écritures à la scène à Limoges.*

# La résidence

Ce programme propose les mêmes conditions d'accueil que celles prévues dans le cadre de TRAME :

- La mise à disposition d'un atelier logement pour une durée de 3 mois (octobre-décembre 2020) ;
- Une bourse de vie de 800 euros par mois ;
- Un accompagnement sur-mesure. Il s'ancre également au cœur de la vie, des activités et des réseaux de la Cité internationale des arts et de ses 326 résidents de toutes disciplines, de toutes générations et de toutes les nationalités.

Les résidents sont accueillis dans des ateliers-logements comportant un espace meublé de travail et de vie et disposant du wifi.

## Critères d'éligibilité et de sélection

« TRAME » est un programme de résidence qui s'adresse à des artistes français et de toutes nationalités, présents sur le territoire français, sans limite d'âge. Il est ouvert à toutes les disciplines artistiques.

L'artiste doit :

- Être engagé dans la vie professionnelle et témoigner d'une pratique artistique depuis minimum 5 ans ;
- Parler français ;
- Être disponible pendant toute la résidence, de manière ininterrompue sur la durée de trois mois proposée ;
- Participer aux différents rendez-vous professionnels et autres rencontres mises en œuvre par la Cité internationale des arts.

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, les membres du jury accordent une attention particulière à la qualité du projet, la nécessité du séjour à Paris, le protocole de travail envisagé et les contacts déjà établis ou souhaités.

Une commission composée de personnalités qualifiées étudie l'ensemble des dossiers de candidatures et sélectionne les lauréats du programme « TRAME ».



# Calendrier

---

## **Transmission des candidatures**

Du vendredi 12 juin au dimanche 5 juillet 2020 inclus.

## **Annonce des résultats**

Mi-juillet 2020.

# La Cité internationale des arts

---

Fondée en 1965, la Cité internationale des arts est un centre de résidence qui a accueilli plus de 25 000 artistes depuis sa création. Sa situation idéale en plein cœur de Paris et son engagement à placer l'artiste au cœur du projet font de la Cité internationale des arts un acteur de premier plan dans le paysage culturel de Paris et à l'échelle internationale.

Né de la volonté de réunir dans un même lieu des artistes du monde entier et de toutes disciplines, ce projet ambitieux confère à la Cité internationale des arts un statut singulier, qui favorise les rencontres, les croisements artistiques et la créativité.

La Cité internationale des arts accueille chaque année plus de 1 000 artistes originaires de 90 pays dans plus de 300 ateliers-logements au centre de Paris, dans le Marais et à Montmartre.

A partir des projets artistiques des résidents, artistes et/ou commissaires d'exposition, la Cité internationale des arts met en œuvre une programmation culturelle pluridisciplinaire, dans ses différents espaces : le Corridor, l'Auditorium (128 places), la Petite Galerie ou encore à travers des ateliers « portes-ouvertes ». La Cité internationale des arts accompagne également les projets « hors les murs » des résidents et participe à leur mise en relation avec des professionnels.

Les résidents peuvent également bénéficier de cours de français, travailler dans des ateliers collectifs (atelier gravure, sérigraphie) et utiliser un four à céramique. Les partenariats noués avec d'autres établissements parisiens et franciliens permettent également aux résidents de développer leurs pratiques « hors les murs ».

# Questions diverses

---

## Comment candidater ?

Les candidatures se font via le formulaire en ligne dédié. Pour déposer votre candidature, un compte google est nécessaire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en créer un [ICI](#).

Si vous ne pouvez pas accéder à l'inscription en ligne, merci de contacter le Service des résidences de la Cité internationale des arts : [commissions@citedesartsparis.fr](mailto:commissions@citedesartsparis.fr)

Une fois votre candidature finalisée, vous ne pourrez plus la modifier. Nous vous remercions de remplir ce formulaire le plus rigoureusement possible. Il ne sera pas donné suite aux appels téléphoniques.

## Les éléments à télécharger dans la candidature

Avant de compléter le formulaire en ligne, veuillez à rassembler les documents suivants (au format pdf) :

- 1 curriculum vitæ (4 pages maximum)
- 1 note de présentation du projet de résidence (2 pages maximum)
- 1 dossier artistique (entre 5 et 10 pages maximum)

Le cas échéant :

- Des liens vidéo, fichiers audio représentatifs de votre travail (mp3, avi)
- Des lettres de recommandation au format pdf (5 maximum, en français et/ou anglais)

## Accessibilité

Malheureusement, les ateliers-logements proposés ne répondent pas aux normes actuelles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, et nous y travaillons pour l'avenir.

Pour toute demande concernant l'accessibilité des espaces de la Cité internationale des arts, nous nous tenons à votre disposition.



**POUR DEPOSER VOTRE CANDIDATURE,**  
**C'EST PAR ICI !**



ACADÉMIE  
DES BEAUX-ARTS  
INSTITUT DE FRANCE

**CONTACT**

[commissions@citedesartsparis.fr](mailto:commissions@citedesartsparis.fr)  
[www.citedesartsparis.fr](http://www.citedesartsparis.fr)